

CM1 – GÉOGRAPHIE – L'accès à l'eau dans le monde – Exercices essentiels - Corrigé

Exercice 1 – Questions de cours.

- Eau propre et sûre à boire pour la santé.
- En Afrique subsaharienne, en Asie du Sud et en Amérique latine.
- Au choix : le manque d'infrastructures, la sécheresse, la pauvreté, le changement climatique.
- Depuis 2010.

Exercice 2 – Relier terme / définition.

Eau potable	⇒	<u>Eau propre et sûre à boire.</u>
Sécheresse	⇒	<u>Période longue sans pluie provoquant un manque d'eau.</u>
Infrastructure	⇒	<u>Installation nécessaire au fonctionnement d'un service.</u>
Droit fondamental	⇒	<u>Droit essentiel reconnu à tous les êtres humains.</u>

Exercice 3 – Vrai ou faux.

Tous les habitants de la Terre ont accès à l'eau potable. → FAUX — Plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à une eau potable sûre.

En France, l'eau potable arrive directement au robinet. → VRAI

Le changement climatique n'a aucun effet sur l'accès à l'eau. → FAUX — Il aggrave les sécheresses et réduit les ressources en eau dans de nombreuses régions.

L'Afrique subsaharienne est l'une des régions les plus touchées par le manque d'eau. → VRAI

Exercice 4 – Texte à trous.

Dans les pays riches, l'eau potable arrive directement au robinet.

Dans certains pays, des millions de personnes doivent marcher des kilomètres pour trouver de l'eau. Cette eau peut être contaminée et provoquer des maladies.

L'accès à l'eau est un droit fondamental reconnu par l'ONU.

Exercice 5 – Observer la carte.

1. L'Afrique (et l'Asie du Sud).
2. Au choix : France / Europe de l'Ouest / Canada / États-Unis / Australie...
3. Le Sahel (bande semi-aride au sud du Sahara, traversant le Mali, le Niger, le Tchad...).
4. La France est en Europe de l'Ouest, classée dans la catégorie « accès suffisant » (zone bleu foncé).

Exercice 6 – Réponses rédigées.

1. Certaines personnes n'ont pas accès à l'eau potable en raison du manque d'infrastructures, de la pauvreté, de la sécheresse et du changement climatique.
2. Boire de l'eau non potable peut provoquer des maladies graves comme la diarrhée, le choléra ou la typhoïde, qui peuvent être mortelles.
3. L'accès à l'eau est un droit fondamental car l'eau est indispensable à la vie et à la santé de chaque être humain. L'ONU l'a reconnu officiellement en 2010.